

bonnes pratiques contractuelles pour réussir votre projet de méthanisation



Hélène BERHAULT-GABORIT,
Animatrice GT porteurs de projets AAMF
helene@aamf.fr
aamf.fr



Signature du CONTRAT de CONSTRUCTION

Tout faire pour que le projet se développe dans les meilleures conditions possibles

- Porteur de projet **responsable et impliqué** : visites, formations, REX
- Projet en adéquation avec le **territoire**
- **Maîtrise** des 10 points d'attention ou 10 facteurs de réussite

=> Hypothèses du projet => cahier des charges => DCE

=> Offres/Devis => signature du CONTRAT de CONSTRUCTION

= Une définition claire et précise de la prestation de construction + Modalités financières + Conditions d'exécution des travaux

=> Réalisation des travaux

= Réunion hebdo + Avoir un Coordinateur Sécurité Protection Santé + assurance



Pour en savoir plus : aamf.fr (espace adhérents) ou GT porteurs de projets 07 87 86 53 01 - helene@aamf.fr



Signature de la RECEPTION de CHANTIER

Tout faire pour éviter d'être en procès avec son constructeur
=> Réception de chantier = contrôle +++ validations + réserves

- Vérifier que le constructeur a réalisé les tests d'étanchéité sur toutes les cuves
- Vérifier que le constructeur a bien réalisé les réceptions (à froid + à chaud)
- Vérifier que les essais de performances sont valables
- Ne pas signer précipitamment, à vous de décider lorsque vous serez prêt à signer
- Emettre des réserves à la signature de la réception de chantier
 - au minimum 1 réserve : atteinte plancher de performance au-delà de la période d'observation 3, 6 à 9 mois
 - + réserves en plus (si écarts entre le contrat et les conditions de réception)

O U I -
M A I S
- N O N

Pour en savoir plus : aamf.fr (espace adhérents) ou GT porteurs de projets 07 87 86 53 01 - helene@aamf.fr



Bien s'entourer ...

- Signature du CONTRAT de construction avec l'aide :
 - AMO
 - Maîtrise d'œuvre
 - Juriste interne ou avocat
 - Assureur
- Signature de la RECEPTION de CHANTIER avec l'aide :
 - Bureau d'études
 - Maître d'œuvre



➤ **La réussite d'un projet de méthanisation tient avant tout :
à la maîtrise du projet par le porteur de projet
et à sa capacité à s'entourer de bons partenaires à tous points de vue.**

Pour en savoir plus : aamf.fr (espace adhérents) ou GT porteurs de projets 07 87 86 53 01 - helene@aamf.fr



Conclusion AAMF

Un contrat de construction bien bâti, bien réfléchi, dont le porteur de projet maîtrise l'étendue mais aussi les limites, c'est aussi le marqueur :

- **D'une compétence** acquise pour, à l'exploitation, contractualiser des services de maintenance par exemple mais aussi les contrats de vente etc.
- **D'une responsabilité** qui incombe aux deux parties du contrat, c'est-à-dire effectivement le constructeur mais aussi le porteur de projet lui-même.
- **Un gage de sérieux** pour l'amélioration des pratiques, l'engagement dans la Charte AAMF vis-à-vis de son environnement et de ses partenaires.

Pour en savoir plus : aamf.fr (espace adhérents) ou GT porteurs de projets 07 87 86 53 01 - helene@aamf.fr

